

COMMUNICATION FINANCIÈRE

SITUATION INTERMÉDIAIRE DES ÉTATS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2018

BILAN ACTIF

ACTIF (En milliers de dirhams)	30-juin-18	31-déc-17
Actif Non Courant	1 499 846	1 376 019
Ecart d'Acquisition	11 053	11 903
Immobilisations en non valeur		
Immobilisations Incorporelles	10 224	9 614
Immobilisations Corporelles	1 458 916	1 332 036
Immobilisations Financières	19 652	19 668
Ecarts de conversion Actif		
Titres mis en équivalence		2 785
Impôts Différés Actif		13
Actif Courant	837 507	839 108
Stocks et Encours	273 801	183 755
Clients et Comptes Rattachés	322 089	361 120
Autres Créances et Comptes de Régularisation	182 727	223 120
Valeurs Mobilières de Placement	58	58
Ecarts de conversion Actif		
Disponibilités	58 832	71 056
TOTAL ACTIF	2 337 352	2 215 127

BILAN PASSIF

PASSIF (En milliers de dirhams)	30-juin-18	31-déc-17
Capitaux Propres Part du Groupe	614 621	773 723
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	239 911	219 024
Résultat net de l'exercice	9 746	189 525
Ecart de conversion	-16	194
Intérêts Minoritaires	9 283	9 806
Capitaux Propres assimilés		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Passif Non Courant	510 439	569 619
Emprunts et Dettes Financières	464 097	526 348
Impôts Différés Passif	46 342	43 272
Provisions durables pour risques et charges		
Ecarts de conversion passif		
Passif Courant	1 203 009	861 979
Fournisseurs et Comptes Rattachés	191 210	231 309
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	242 142	317 377
Autres provisions pour risques et charges		
Ecarts de conversion Passif		
Trésorerie PASSIF	769 657	313 293
TOTAL PASSIF	2 337 352	2 215 127

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de dirhams	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Écart de conversion	Total capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 31 déc. 2017	198 000	166 980	219 024	189 525	9 806	195	783 529
Affectation du résultat 2017			189 525	-189 525			-
Distribution par la société consolidante			-166 320				-166 320
Distributions versées aux minoritaires			-2 297		-1 879		-4 177
Variation de périmètre							-
Résultat consolidé S1 2018				9 746	1 372		11 118
Augmentation de capital							-
Ecart de conversion			-20		-16	-211	-247
Capitaux propres consolidés au 30 juin 2018	198 000	166 980	239 911	9 746	9 283	-16	623 904

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Nature (En milliers de dirhams)	30-juin-18	30-juin-17
PRODUITS D'EXPLOITATION	757 965	899 779
• Chiffre d'affaires	737 915	897 569
• Autres produits d'exploitation	20 050	2 209
CHARGES D'EXPLOITATION	721 689	764 794
• Achats consommés	258 978	274 407
• Charges externes	215 406	236 229
• Impôts et taxes	65 694	77 158
• Charges de personnel	101 797	98 269
• Autres charges d'exploitation	966	778
• Dotations d'exploitation	78 847	77 954
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 276	134 985
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-17 385	-12 256
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREEES	18 892	122 729
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	3 284	3 197
• Impôts sur les résultats	4 339	39 609
• Impôts sur les résultats différés	3 084	1 062
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREEES	14 753	85 255
• Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-2 785	-1 703
• Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	850	850
• Reprises sur écarts d'acquisition négatifs		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	11 118	82 702
INTERETS MINORITAIRES	1 372	2 085
RESULTAT NET PART DU GROUPE	9 746	80 617
Résultat par action	4,92	40,72

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie liés à l'activité (En milliers de dirhams)	30-juin-18	30-juin-17
Résultat net des sociétés consolidées	11 118	82 702
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
• Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	76 682	76 616
• Variation des impôts différés	3 084	1 062
• Plus-values de cession, nettes d'impôt	-273	
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	2 785	1 703
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	93 396	162 083
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-125 955	-146 998
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-32 559	15 085
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-203 336	-220 557
Cession d'immobilisations	287	
Incidence des variations de périmètre		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-203 050	-220 557
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	-170 497	-150 764
Emissions de prêts nettes des remboursements	16	-7
Subvention d'investissement		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts nettes des remboursements	-62 250	-57 367
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-232 731	-208 138
Incidence des variations des monnaies étrangères	-247	
Variation de trésorerie nette	-468 587	-413 610
Trésorerie nette d'ouverture	-242 238	-155 960
Trésorerie nette de clôture	-710 825	-569 570

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



47, Rue Allal Ben Abdellah
5ème étage Casablanca
Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2018

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS et de ses filiales (Groupe LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS) comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 623.904 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 11.118.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé et du compte de produits et charges consolidé ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe au 30 juin 2018, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 19 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél : 0522 29 66 70 - Fax : 0521 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG
Hicham DIOURI
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

A-DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (LEMO), société anonyme au capital social de 198.000.000 de Dirhams, a été créée le 7 mars 1934 sous la dénomination « Compagnie Fermière des Eaux Minérales d'Oulmès-Etat » et dont le siège social est établi dans la zone industrielle de BOUSKOURA à Casablanca. Les Eaux Minérales d'Oulmès fait partie du groupe HOLMARCOM.

Les domaines d'activité des Eaux minérales d'Oulmès couvrent le captage, la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eaux minérales naturelles plates (Sidi Ali et Ain Atlas) et gazeuses (Oulmès), la fabrication de préformes, ainsi que la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eau de table (Bahia).

En mars 2016, LEMO a conclu un partenariat avec le Groupe SUNTORY. Il devient de ce fait le producteur des boissons du Groupe SUNTORY au Maroc. Ce partenariat a débuté par la production de la marque Orangina.

Enfin, LEMO est présent également à l'international via sa filiale ETE opérant au Bénin.

B-PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse semestriels.

C-MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

- **Intégration globale (IG) :** Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).
- **Intégration proportionnelle (IP) :** Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.
- **Mise en équivalence (MEE) :** Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

D-PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT « ETE »	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMES DRINKS DEVELOPMENT « ODD »	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	Intégration globale	100%	100%
ORANGINA MAROC	Promotion et distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages	Mise en équivalence	34%	34%

- **Eau Technologie Environnement SA (ETE) :** Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par LEMO dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices ayant servi de base aux travaux de consolidation.
- **Oulmès Drinks Development SA (ODD) :** ODD est une société anonyme créée en avril 2016 et détenue à 100% par Les Eaux Minérales d'Oulmès. Son capital social est de 30 MDh. La société a pour objet la production au Maroc de tout type de boissons gazeuses et non gazeuses et notamment les marques appartenant au portefeuille du Groupe japonais Suntory Beverages & Food (SBF). ODD est le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc dans le cadre du partenariat conclu entre LEMO et SBF.
- **Orangina Maroc SA (OM) :** OM est une société anonyme détenue conjointement par LEMO à hauteur de 34% et SBF à hauteur de 66%. Elle a été constituée en avril 2016 et détient les licences d'exploitation au Maroc des marques du portefeuille de SBF. OM agit en tant qu'opérateur commercial pour le territoire marocain et est notamment en charge de la stratégie marketing et de la distribution des produits concernés par le partenariat LEMO-SBF.

E-CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD, la monnaie de présentation des états de synthèse consolidés.

F-DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 30 juin 2018.

G-COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Toutes les transactions intragroupe, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

H-RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

▪ Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

▪ Ecarts de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

▪ Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

▪ Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

▪ Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

▪ Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles:

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

I-RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

▪ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

▪ Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

▪ Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.